

Transparence et environnement

Réflexions théoriques et casuistique du nucléaire français

L'actualisation de la démocratie, l'organisation de la communication et de la transparence, ainsi que la protection de l'environnement comptent parmi les grandes préoccupations contemporaines. La démocratie représentative, telle qu'elle a été pensée et telle qu'elle s'exerce actuellement ne convient plus à un nombre croissant d'individus qui exigent une participation plus directe dans l'élaboration des décisions et dans le contrôle de l'action étatique. Envisagé en tant qu'espace naturel mais aussi en tant que cadre de vie humain, l'environnement est désormais un enjeu majeur que l'on retrouve dans l'ensemble du champ social. Pouvant être définie comme « l'ensemble des dispositions prises pour garantir le droit du public à une information fiable et accessible » (loi TSN 2006), la transparence est devenue une exigence du public et une nécessité pour les institutions.

Réclamée et instaurée pour sauvegarder la confiance, la transparence peut prouver la rectitude de l'action publique. Toutefois, elle peut aussi servir à s'immiscer dans le secret (public ou privé) et nuire à la fonction sociale du secret s'agissant du secret de la défense nationale, ou à sa fonction économique s'agissant du secret industriel et commercial.

Dans un contexte de mutations de la démocratie, les préoccupations environnementales du public ont pris la forme de revendications exigeant la communication par les autorités, d'informations fiables sur les politiques conduites comme sur l'état de la biosphère. Si l'enjeu affirmé est d'éviter, ou de solutionner, les conflits sociopolitiques portant sur l'environnement et opposant l'Etat aux administrés, l'enjeu fondamental est de sauvegarder la confiance entre les individus et l'Etat. Or, parmi l'ensemble du champ d'expression des conflits environnementaux, l'étude du cas du nucléaire français présente un intérêt particulier en raison de la place unique occupée par cette technologie (souveraineté nationale, Défense, indépendance énergétique) mais aussi de l'importance des « forces dangereuses » qu'elle contient.

8h30 – Accueil de participants

9h – Ouverture

Alexis BACONNET

Chargé de mission au Centre de recherche et d'étude en droit et science politique de l'université de Bourgogne.

9H30

Transparence et environnement : une approche politique et juridique

Sous la présidence de Philippe BILLET, Professeur de droit public à l'université de Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Institut de droit de l'environnement, Président de la Société française pour le droit de l'environnement

9h30

Transparence et démocratie

Juliette OLIVIER

Ingénieur de recherche au Centre de recherche et d'étude en droit et science politique de l'université de Bourgogne

10h

Transparence et participation

Marguerite BOUTELET

Maître de conférences de droit privé à l'Université de Bourgogne

10h30

Transparence et secrets en matière de nucléaire civil

Michel LALLIER

Président du groupe de travail « Transparence et secrets » du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN)

11h

Le droit à la transparence, nouveau droit de l'homme ?

Philippe BILLET

Professeur de droit public à l'université de Jean Moulin Lyon 3
Président de la Société française pour le droit de l'environnement
Directeur de l'Institut de droit l'environnement

Débats

12h

Déjeuner

LE PROGRAMME

TRANSPARENCE ET ENVIRONNEMENT

14H

Transparence et environnement : réflexions à partir du cas du nucléaire français

Sous la présidence d'Henri REVOL
Président du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN)

14h

Transparence et secrets privés

Martine BARRE-PEPIN

Maître de conférences de droit privé à l'université de Bourgogne

14h30

Transparence et souveraineté

Hamza CHERIEF

Doctorant en droit public à l'université de Bourgogne

15h

La politique de transparence de l'ANDRA

Patrick CHARTON

Adjoint du directeur de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
Responsable du développement durable
Direction maîtrise des risques

15h30

L'Association nationale des comités et commissions locales d'informations et la transparence

Suzanne GAZAL

Maître de conférences en psychologie aux universités de Toulouse 2 et 3

Présidente du comité scientifique de l'Association nationale des comités et commissions locales d'informations (ANCLI)

Débats